



# FORESTVILLE

URBANISME  
1, 2<sup>e</sup> Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

## AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Est par la présente donné par M. Richard Duguay, greffier, qu'il y aura séance extraordinaire du conseil municipal le 25 mai 2021 à 15 h 30 par vidéoconférence. Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

### DÉROGATION # 2021-02

Identification du site concerné : Lot 3 497 519 - 73-79, rue Luc

Nature et effets :

- Autoriser l'implantation de la construction accessoire soit le garage isolé à une distance de 0,72 mètre de la ligne de lot latérale soit inférieur à 1 mètre tel que stipulé au règlement de zonage en vigueur.

### DÉROGATION # 2021-03

Identification du site concerné : Lot 3 498 369 - 45, 12<sup>e</sup> Rue

Nature et effets :

- Autoriser la position de la remise à une distance de 0,64 mètre de la ligne de lot latérale soit inférieure à la distance de 1 mètre prescrite au règlement de zonage;
- Autoriser l'accès au garage isolé implanté sur un terrain d'angle donnant sur la cour avant secondaire et s'effectuant depuis la 10<sup>e</sup> Avenue;
- Autoriser l'empiètement de 1,16 mètre du garage isolé dans la cour avant et la superficie de 3 mètres carrés excédentaire par rapport à la superficie maximale de 56 mètres carrés.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande. En raison de la pandémie, vous devez envoyer vos questions ou commentaires par courriel à **forestville@forestville.ca** avant 16 h le 24 mai 2021, et ce, afin que les questions et les commentaires soient transmis au conseil pour lecture lors de la séance.

Donné à Forestville, ce 7<sup>e</sup> jour de mai 2021.

Richard Duguay  
Greffier et directeur général